



Le 18 décembre 2025

Objet : circulaire temps partiels

Monsieur le DASEN,

Nous tenons à attirer votre attention sur les conditions de travail éprouvantes des enseignants qui vivent dans un état d'urgence permanent avec une charge de travail nettement alourdie au fil des ans. Les situations de violence subies sont fréquentes et ont malheureusement tendance à se banaliser. La CFDT Education Normandie vous a déjà alerté de nombreuses fois sur les risques psycho-sociaux importants et les conséquences sur la santé des personnels (burn out, congés longue maladie...).

Nous savons que de nombreux PE sont prêts à réduire leur salaire afin d'améliorer leurs conditions de vie et surtout afin de continuer à travailler sans arrêt maladie. Soyons clairs : ces demandes de temps partiels ne sont pas de simples demandes pour « convenances personnelles » : ce sont des collègues qui ont besoin d'une organisation soutenable dans la durée, tant du point de vue professionnel que personnel. C'est pourquoi nous avons des inquiétudes par rapport à la réception de la circulaire sur les temps partiels qui évoque de possibles refus. La CFDT Education Normandie vous demande donc d'accorder largement les temps partiels sur autorisation même si cela peut être compliqué au niveau des services, et ce afin d'éviter les congés longue maladie de personnels en souffrance physique et psychique. Nous nous inquiétons de l'effet dévastateur qu'un refus pourrait avoir sur certains enseignants déjà sous tension.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le DASEN, l'expression de nos sentiments les plus respectueux ainsi que notre attachement au service public d'éducation.

Pour la CFDT Education Normandie

Valérie Levavasseur et Richard Viaux